

Conseils Portuaires 2025



Ordre du jour

1^{ière} partie :

- I. Approbation du Procès verbal du 07 octobre 2024**
- II. Présentation du Compte Financier Unique 2024**

2^{ième} partie :

- I. Projet de Tarifs au 1^{er} janvier 2026**
- II. Points travaux 2025**
- III. Points divers**

I. Approbation du Procès verbal du 07 octobre 2024 *(joint en annexe)*

II. PRESENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

Sections	Pour mémoire CA 2023	CFU 2024	Evolution prévisionnelle
			en % 2023/2024
Recettes d'exploitation	5 086 268,00 €	5 717 629,00 €	12,41%
013- Atténuations de charges	20 759,00 €	17 433,00 €	-16,02%
042 - Opérations d'ordres transferts entre sections	16 052,00 €	25 284,00 €	57,51%
70 - Produits de service, domaine, ventes divers	4 903 031,00 €	5 116 931,00 €	4,36%
74 - Subvention d'exploitation	13 670,00 €		0,00%
75 - Autres produits de gestion courante	43 838,00 €	62 387,00 €	42,31%
77 - Produits exceptionnels	87 854,00 €	495 593,00 €	464,11%
78 - Reprises sur amorts, provisions	1 064,00 €		0,00%
Dépenses d'exploitation	4 963 524,00 €	4 873 511,00 €	-1,81%
011 - Charges à caractères général	2 397 258,00 €	2 833 575,00 €	18,20%
012 - Charges de personnel	1 607 321,00 €	1 312 594,00 €	-18,34%
023 - Virement à la section d'investissement	-	- €	0,00%
042 - Opér.d'ordre transferts entre sections	586 350,00 €	596 723,00 €	1,77%
65 - Autres charges de gestion rectifiées	196 949,00 €	8 045,00 €	-95,92%
66 - Charges financières	29 743,00 €	37 795,00 €	27,07%
67 - Charges exceptionnelles	92 162,00 €	40 659,00 €	-55,88%
68 - Dotations aux amort et aux provisions	- €	- €	0,00%
69 - Impôts sur les bénéfices et assimilés	53 741,00 €	44 120,00 €	-17,90%
Résultat d'exploitation de l'exercice	122 744,00 €	844 118,00 €	587,71%
002 - Résultat antérieur reporté	447 404,00 €	- €	-100,00%
Résultat d'exploitation de Clôture	570 148,00 €	844 118,00 €	48,05%



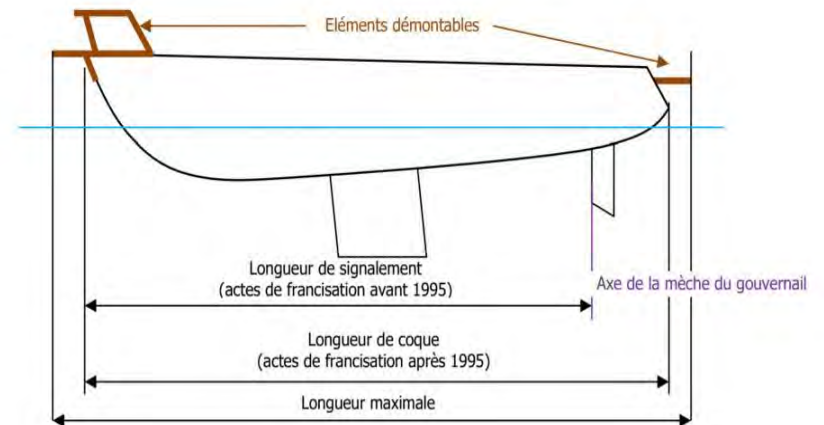
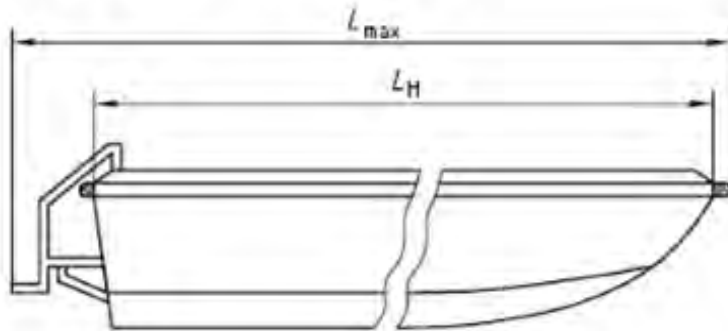
**PORTS DE
PALAVAS
LES FLOTS**

Sections	Pour mémoire CA 2023	CFU 2024	Evolution % 2023/2024
Recettes d'Investissement	952 919 €	749 462 €	-21,35%
021 - Virement de la section de fonctionnement	- €	- €	0,00%
040 - Opér.d'ordres transferts entre sections	586 350 €	596 723 €	1,77%
041 - Opérations patrimoniales	90 388 €	14 739 €	-83,69%
10 - Dotations, fonds divers et reserves	30 €	- €	-100,00%
13 - Subventions d'investissement	276 150 €	138 000 €	-50,03%
16 - Emprunts et dettes assimilés	- €	- €	0,00%
Dépenses d'Investissement	1 488 240 €	1 102 298 €	-25,93%
040 - Opér. d'ordres transferts entre sections	16 052 €	25 284 €	57,51%
041 - Opérations patrimoniales	90 388 €	14 739 €	-83,69%
16 - Emprunts et dettes assimilés	160 094 €	161 460 €	0,85%
20 - Immobilisations incorporelles	48 134 €	34 806 €	-27,69%
21 - Immobilisations corporelles	221 356 €	499 620 €	125,71%
23 - Immobilisations en cours	952 215 €	366 389 €	-61,52%
Résultat d'Investissement de l'exercice	- 535 321 €	352 835 €	-34,09%
001 - Résultat antérieur reporté	436 508 €	- €	-100,00%
Résultat d'Investissement avant RAR	- 98 814 €	352 835 €	257,07%
Solde des RAR	- 51 883 €	325 863 €	-728,07%
RAR recettes d'investissement	325 200 €	412 763 €	26,93%
RAR dépenses d'investissement	377 083 €	86 900 €	-76,95%
Résultat d'Investissement de Clôture	- 150 697 €	26 973 €	-82,10%

I. Tarifs et conditions d'usage à partir du 1^{er} janvier 2026

- Pour rappel depuis le 1^{er} janvier 2024, fin de la pratique non réglementaire de la tolérance de 20cm
- Augmentation des tarifs de 1%.
- Préavis de 3 mois si le navire quitte le port

Longueur de coque (LH)



POSSIBILITÉ DE MESURE CONTRADICTOIRE EN PRÉSENCE DU MAÎTRE DE PORT ET SUR RDV

Tarifs annuels - postes à flot

MONOCOQUES PORT	En euros, TTC
CAT 1 (0 à 5,00m)	1 240,00
CAT 2 (5,01 à 6,50m)	1 791,00
CAT 3 (6,51 à 8,00m)	2 250,00
CAT 4 (8,01 à 9,50m)	2 730,00
CAT 5 (9,51 à 11,00m)	3 259,00
CAT 6 (11,01 à 13,00m)	3 980,00
CAT 7 (13,01 à 15,00m)	4 957,00
CAT 8 (15,01 à 18,00m)	5 692,00
CAT 9 (18,01 à 24,00m)	7 180,00
MONOCOQUES PORT 50% (A001, B001, B002, B139, B142, C001, D000, D001, E001, E002, F000, F002, F004 G001, G002, H001, H002, I002, J046, J047, W000)	En euros, TTC (arrondi au supérieur)
CAT 1 (0 à 5,00m)	620,00
CAT 2 (5,01 à 6,50m)	896,00
CAT 3 (6,51 à 8,00m)	1 125,00
CAT 4 (8,01 à 9,50m)	1 365,00
CAT 5 (9,51 à 11,00m)	1 630,00
CAT 6 (11,01 à 13,00m)	1 990,00
CAT 7 (13,01 à 15,00m)	2 479,00
CAT 8 (15,01 à 18,00m)	2 846,00

Tarifs annuels - postes à flot

MONOCOQUES BASSIN	En euros, TTC
CAT 1 (0 à 5,00m)	1 179,00
CAT 2 (5,01 à 6,50m)	1 613,00
CAT 3 (6,51 à 8,00m)	2 027,00
CAT 4 (8,01 à 9,50m)	2 456,00
MONOCOQUES BASSIN 50% (O002, P001, Q001, R001, R002, S001, S002, T001, T002, U002, V001, V091, V092, V093, V094, V095, V096, V100, V112)	En euros, TTC (arrondi au supérieur)
CAT 1 (0 à 5,00m)	590,00
CAT 2 (5,01 à 6,50m)	806,00
CAT 3 (6,51 à 8,00m)	1 014,00
MULTICOQUES PORT	En euros, TTC
CAT 1 (5,01 à 6,50m)	2 420,00
CAT 2 (6,51 à 8,00m)	3 039,00
CAT 3 (8,01 à 9,50m)	3 683,00
CAT 4 (9,51 à 11,00m)	4 398,00
CAT 5 (11,01 à 13,00m)	5 374,00
CAT 6 (13,01 à 15,00m)	6 691,00
CAT 7 (15,01 à 18,00m)	7 683,00
CAT 8 (18,01 à 24,00m)	9 703,00
LEZ (Hors 4 canaux)	En euros, TTC
CAT 1 (0 à 6,50m)	1 087,00
CAT 2 (6,51 à 8,00m)	1 366,00
CAT 3 (8,01 à 9,50m)	1 655,00
4 CANAUX (rive droite)	En euros, TTC
CAT 1 (0 à 6,50m)	543,00
CAT 2 (6,51 à 8,00m)	685,00

Tarifs annuels - postes à flot

CATALANES	En euros, TTC
CAT 1 (0 à 5,00m)	963,00
CAT 2 (5,01 à 6,50m)	1 318,00
CAT 3 (6,51 à 8,00m)	1 654,00
CAT 4 (8,01 à 9,50m)	2 007,00
CAT 5 (9,51 à 11,00m)	2 396,00
PECHEURS PROFESSIONNELS (LEZ)	En euros, SANS TVA
De 6,00m à 13,00m	135,00
PECHEURS RETRAITES (LEZ)	En euros, TTC
Conditions : Justifier de 20 années d'inscription à la Prud'homie de Palavas-les-Flots et 10 années de contrat pêcheurs professionnels au port de Palavas-les-Flots.	Remise de 70% sur le tarif HT de la place Lez sud ou Lez nord occupée.
PECHEURS RETRAITES (PORT en MER / BASSIN PAUL RIQUET)	En euros, TTC
Conditions : Justifier de 20 années d'inscription à la Prud'homie de Palavas-les-Flots et 10 années de contrat pêcheurs professionnels au port de Palavas-les-Flots.	Remise de 30% sur le tarif HT de la place occupée sur le port maritime ou sur le port intérieur Paul Riquet.
PENICHES RIVE DROITE	En euros, TTC
Jusqu'à 10,00m	2 956,00
De 10,01 à 13,00m	3 617,00
Plus de 13,01m	4 503,00
PENICHES RIVE GAUCHE	En euros, TTC
Jusqu'à 10,00m	1 434,00
De 10,01 à 13,00m	1 765,00
Plus de 13,01m	2 357,00

Tarifs annuels Professionnels

Conditions d'accès au contrat professionnel	En euros, TTC
KBIS et assurance professionnelle à jour.	100,00
Un macaron et un badge accès professionnel fournis (ou ré encodage du badge si renouvellement du contrat) (accès sanitaires et barrières côté Lez)	
Accès à la zone technique aux heures d'ouverture	
Remise de 30% sur l'ensemble des forfaits et manutentions définis dans les tarifs zone technique	

Tarifs escales Port

MONOCOQUES PORT	BASSE SAISON			HAUTE SAISON		
	SEPTEMBRE à JUIN			JUILLET-AOUT		
	Jour	Semaine	Mois	Jour	Semaine	Mois
CAT 1 (0 à 5,00m)	7	42	160	12	73	273
CAT 2 (5,01 à 6,50m)	8	48	182	14	85	318
CAT 3 (6,51 à 8,00m)	10	61	227	16	97	364
CAT 4 (8,01 à 9,50m)	12	73	273	19	115	432
CAT 5 (9,51 à 11,00m)	15	91	341	24	145	545
CAT 6 (11,01 à 13,00m)	19	115	432	34	176	660
CAT 7 (13,01 à 15,00m)	24	145	545	35	206	773
CAT 8 (15,01 à 18,00m)	29	188	705	42	255	954
CAT 9 (18,01 à 24,00m)	38	230	864	51	303	1 136

MULTICOQUES PORT	BASSE SAISON			HAUTE SAISON		
	SEPTEMBRE à JUIN			JUILLET-AOUT		
	Jour	Semaine	Mois	Jour	Semaine	Mois
CAT 1 (5,01 à 6,50m)	10	61	227	27	164	614
CAT 2 (6,51 à 8,00m)	12	73	273	32	194	727
CAT 3 (8,01 à 9,50m)	16	97	364	41	248	932
CAT 4 (9,51 à 11,00m)	21	127	478	51	303	1 136
CAT 5 (11,01 à 13,00m)	28	170	636	66	394	1 478
CAT 6 (13,01 à 15,00m)	37	224	841	71	424	1 591
CAT 7 (15,01 à 18,00m)	45	273	1 023	83	497	1 863
CAT 8 (18,01 à 24,00m)	61	364	1 364	96	576	2 159

CONTRIBUTION FORFAITAIRE : une contribution forfaitaire de 5 euros TTC par jour sera appliquée du 1^{er} novembre au 31 mars pour le service d'accès à l'électricité en supplément du tarif escale.

ESCALE COURTE (15 minutes max) NÉCESSAIRE A L'EMBARQUEMENT OU DÉBARQUEMENT DE PASSAGERS : Sont concernés les navires à passagers non titulaires d'un contrat dans les Ports de Palavas les Flots.

- Arrêt gratuit jusqu'à 15 minutes.
- Au-delà, par tranche de 30 minutes de présence à quai : **capacité théorique de passagers du bateau x 0,72 € TTC**

Tarifs escales Bassin et Lez

PÉNICHES	Toute l'année		
	Jour	Semaine	Mois
Jusqu'à 10m	21	148	445
De 10,01 à 13,00m	26	184	551
Plus de 13,01m	32	226	679

Tarif incluant l'accès à l'alimentation électrique et à l'eau. Forfait escale « ravitaillement eau péniche » : 6,00€ TTC.

MONOCOQUES BASSIN	BASSE SAISON SEPTEMBRE à JUIN			HAUTE SAISON JUILLET-AOUT		
	Jour	Semaine	Mois	Jour	Semaine	Mois
CAT 1 (0 à 5,00m)	5	30	114	9	55	205
CAT 2 (5,01 à 6,50m)	6	36	136	12	73	273
CAT 3 (6,51 à 8,00m)	8	48	182	15	91	341
CAT 4 (8,01 à 9,50m)	10	61	227	16	97	364
CAT 5 (9,51 à 11,00m)	13	79	296	19	115	432
CAT 6 (11,01 à 13,00m)	15	91	341	24	145	545

MONOCOQUES LEZ	BASSE SAISON SEPTEMBRE à JUIN			HAUTE SAISON JUILLET-AOUT		
	Jour	Semaine	Mois	Jour	Semaine	Mois
CAT 1 (0 à 5,00m)	4	24	91	8	48	182
CAT 2 (5,01 à 6,50m)	5	30	114	9	55	205
CAT 3 (6,51 à 8,00m)	7	42	160	11	67	250
CAT 4 (8,01 à 9,50m)	9	55	205	14	85	318
CAT 5 (9,51 à 11,00m)	12	73	273	16	97	364
CAT 6 (11,01 à 13,00m)	14	85	318	18	109	409

Tarifs saisonniers - bassin Paul Riquet

FORMULE SAISON BASSIN	VALABLE POUR 3 MOIS CONSECUTIFS dans la période de JUIN à SEPTEMBRE
0 à 5,00m	419,00
5,01m à 6,50m	545,00
6,51 à 8,00m	692,00

Tarifs Zone Technique

RAPPEL:

Mise à terre avant 12h : Facturation à compter du jour de mise à terre.

Mise à terre après 14h : Facturation à compter du jour +1 de mise à terre

CATEGORIES	Forfait 3 jours SAISON (16/03 au 31/07)		Forfait 5 jours SAISON (16/03 au 31/07)		Forfait 5 jours HORS SAISON (01/08 au 15/03)	
	Comprenant une mise à terre, un calage sur bers et une mise à l'eau		Comprenant une mise à terre, un calage sur bers et une mise à l'eau		Comprenant une mise à terre, un calage sur bers et une mise à l'eau	
	TARIFS TTC	Jours de bers supplémentaires au 4 ^{ième} jour et /mètre linéaires	TARIFS TTC	Jours de bers supplémentaires au 6 ^{ième} jour et /mètre linéaires	TARIFS TTC	Jours de bers supplémentaires au 6 ^{ième} jour et /mètre linéaires
CAT 1 (0 à 5,00m)	85,00 €	5,00 €	99,00 €	3,00 €	85,00 €	2,50 €
CAT 2 (5,01 à 6,50m)	85,00 €	5,00 €	99,00 €	3,00 €	85,00 €	2,50 €
CAT 3 (6,51 à 8,00m)	121,00 €	5,00 €	143,00 €	3,00 €	121,00 €	2,50 €

CATEGORIES	Forfait 5 jours SAISON (16/03 au 31/07)		Forfait 10 jours HORS SAISON (01/08 au 15/03)	
	Comprenant une mise à terre, un calage sur bers et une mise à l'eau		Comprenant une mise à terre, un calage sur bers et une mise à l'eau	
	TARIFS TTC	Jours de bers supplémentaires au 6 ^{ième} jour et /mètre linéaires	TARIFS TTC	Jours de bers supplémentaires au 11 ^{ième} jour et /mètre linéaires
CAT 4 (8,01 à 9,50m)	232,00 €	4,00 €	217,00 €	2,50 €
CAT 5 (9,51 à 11,00m)	263,00 €	4,00 €	228,00 €	2,50 €
CAT 6 (11,01 à 13,00m)	283,00 €	4,00 €	244,00 €	2,50 €
CAT 7 (13,01 à 15,00m)	364,00 €	4,00 €	264,00 €	2,50 €
CAT 8 (15,01 à 18,00m)	424,00 €	4,00 €	283,00 €	2,50 €
CAT 9 (18,01 à 24,00m)	471,00 €	4,00 €	329,00€	2,50 €

Tarifs Zone Technique

STATIONNEMENT LONGUE DURÉE UNIQUEMENT POUR LA PÉRIODE DU 01/08 AU 31/03 DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES (> 1mois)

CATEGORIES	Tarif TTC au mois
CAT 1 (0 à 5,00m)	212,00 €
CAT 2 (5,01 à 6,50m)	237,00 €
CAT 3 (6,51 à 8,00m)	268,00 €
CAT 4 (8,01 à 9,50m)	399,00 €
CAT 5 (9,51 à 11,00m)	429,00 €
CAT 6 (11,01 à 13,00m)	470,00 €
CAT 7 (13,01 à 15,00m)	510,00 €
CAT 8 (15,01 à 18,00m)	566,00 €
CAT 9 (18,01 à 24,00m)	682,00 €

Le bénéficiaire s'engage à signer une convention d'occupation précisant la nature des travaux qu'il envisage d'effectuer, le matériel utilisé ainsi que les dispositions spécifiques dont il aurait besoin. Le forfait comprenant une mise à terre, un calage sur bers, 30 jours de stationnement et une mise à l'eau.

Le paiement se fait au démarrage des travaux, tout mois entamé est dû.

Au-delà de la période, facturation au jour de bers : 2,00€ TTC / mètre linéaire / jour.

NOTA : Le stationnement à terre ne dispense pas le titulaire d'un contrat à flot au sein des ports de Palavas-les-Flots du paiement de sa redevance de poste à flot.

Tarifs Zone Technique

STATIONNEMENT D'OCCUPATION (HORS BERS) TEMPORAIRE COURTE DURÉE SUR L'EMPRISE PORTUAIRE (PRIX TTC, AU M², PAR JOUR).

Le stationnement hors bers sur l'emprise portuaire sera facturé : 2,00 € TTC / m² occupé/ jour

STOCKAGE A TERRE PÊCHEURS

*possibilité de prolongations si justificatif et aval de la prud'homie de Palavas-les-Flots.

PÊCHEURS MEMBRES DE LA PRUD'HOMIE DE PALAVAS-LES-FLOTS	Stationnement sur bers valable une fois par an et par navire pour une durée maximale de 2 mois*	46,00 € non soumis à la TVA
	Mise à terre + calage + mise à l'eau Mise sur sangles	21,00 € non soumis à la TVA

STOCKAGE A TERRE MONOTYPE RÉGATE

Stockage à terre avec facturation soumise à obligation de participation à 50% des régates organisées par le CNP.

Justification à fournir au CNP. En cas de non-participation, le tarif appliqué sera celui des **monocoques port CAT 3 : 2 250 €**

MONOTYPE RÉGATE	691,00 € TTC
------------------------	---------------------

STOCKAGE A TERRE AOT

Le tarif comprend une mise sur remorque ou bers fournis par le titulaire de l'AOT + une mise à l'eau.

Ce tarif s'applique pour la période du 01/10 au 30/04 de l'année suivante. Il est réservé aux titulaires d'une AOT commerciale sous réserves de places disponibles.

CATEGORIES	TARIFS POUR LA PERIODE en TTC
CAT 3 (6,51 à 8,00m)	900,00 €
CAT 4 (8,01 à 9,50m)	922,00 €
CAT 5 (9,51 à 11,00m)	965,00 €

Tarifs Manutentions

Les usagers doivent procéder au nettoyage de la zone mise à leur disposition et doivent veiller à l'enlèvement de leurs déchets. **En cas de non-respect, l'utilisateur sera facturé d'une redevance supplémentaire de 56,00 € TTC.**

MANUTENTIONS	TARIFS UNITAIRES TTC
Manutention simple 20T (CAT 1 à CAT 5) (Mise à terre, mise à l'eau, recalage, chargement ou déchargement sur remorque)	57,00 €
Manutention simple 40T (CAT 6 à CAT 9) (Mise à terre, mise à l'eau, recalage, chargement ou déchargement sur remorque)	187,00 €
Quillage, déquillage 20T (CAT 1 à CAT 5)	76,00 €
Quillage, déquillage 40T (CAT 6 à CAT 9)	141,00 €
Mâtage / démâtage 20T (par tranche de 30 minutes) présence obligatoire d'un professionnel	71,00 €
Remorquage (par tranche de 30 minutes)	5100 €
Levage moteur 20T (par tranche de 30 minutes)	61,00 €
Pompage (par tranche de 30 minutes)	61,00 €
Mesure anti-pollution (1 heure) : facturation du matériel + agent mobilisé	Coût réel du matériel payé par la régie des Ports 91,00 € / agent
Mise sur sangle 20T (par tranche de 30 minutes)	30,00 €
Mise sur sangle 40T (par tranche de 30 minutes)	40,00 €
Mise sur sangle 20T (2 heures entre 12h et 14h)	81,00 €
Mise sur sangle 40T (2 heures entre 12h et 14h)	101,00 €

Tarifs Location et vente de matériel

LOCATION MATERIEL	TARIFS TTC
Nettoyeur haute pression (tarif à la journée pendant les horaires d'ouverture de la zone technique)	30,00 €
Ponceuse à aspiration (tarif à la journée pendant les horaires d'ouverture de la zone technique)	15,00 €
Porte-mât (dans la limite des stocks disponibles, tarif à la journée)	5,00 €
Porte-mât (dans la limite des stocks disponibles, tarif au mois)	101,00 €
VENTE DE MATERIEL	TARIFS TTC
Fourniture d'amarres (prix au mètre linéaire)	6,00 €
Fourniture de protection de pieux Blancs (conforme à la réglementation du port)	91,00 €
Fourniture de protection de pieux Bleus (conforme à la réglementation du port)	162,00 €
Fourniture de protection pour quai Bleus (conforme à la réglementation du port)	96,00 €
Kit sangle Inox 3 mètres linéaires Bleus	20 €

La location de matériel doit être prévue lors de la prise de RDV pour prestation de zone technique. **En cas de dommage, l'usager se verra facturer la valeur en cours du matériel loué.**

Autres tarifs

TARIFS ESPACES COMMERCIAUX

Les tarifs applicables pour les terrasses commerciales sur l'emprise portuaire sont ceux en vigueur sur le territoire communal conformément à la délibération municipale les approuvant. Les pénalités et majorations éventuelles sont également régies conformément à la délibération municipale les approuvant.

Le **prélèvement automatique** en 10 fois sans frais est obligatoire si le montant de la facturation annuelle de la terrasse est **supérieur à 2 000 € TTC**.

CARBURANTS

Plaisanciers :

Prix fournisseur HT + marge fixe 0.10 € + TVA en vigueur.

Professionnels :

Prix fournisseur HT + marge fixe 0.15 € + TVA en vigueur.

Pêcheurs :

Prix fournisseur HT + marge fixe 0.05 €

Autres tarifs

TARIFS SPECIAUX

Tarifs pour occupation « sans droit ni titre » ou pour navire dont l'utilisateur n'a pas fourni les documents administratifs obligatoires à l'élaboration de son contrat au 28/02 de l'année en cours.

CATEGORIES	TARIFS PAR JOUR TTC
CAT 1 (0 à 5,00m)	18,00
CAT 2 (5,01 à 6,50m)	21,00
CAT 3 (6,51 à 8,00m)	24,00
CAT 4 (8,01 à 9,50m)	29,00
CAT 5 (9,51 à 11,00m)	36,00
CAT 6 (11,01 à 13,00m)	52,00
CAT 7 (13,01 à 15,00m)	54,00
CAT 8 (15,01 à 18,00m)	64,00
CAT 9 (18,01 à 24,00m)	76,00

Tarif majoré pour retard de paiement

Le tarif annuel poste à flot est majoré de +30% jusqu'à régularisation des sommes dues.

Tarif suite à l'abandon manifeste du navire.

Le navire constaté en abandon manifeste sera déplacé aux frais et risques du propriétaire. Les tarifs appliqués seront les tarifs de manutention majorés de 30% auxquels s'ajouteront les frais éventuels de transport, levage, de par un prestataire extérieur (coût dû = montant payé par l'EPIC majoré de 30%)

Les tarifs de stationnement sur bords applicables sont de 15€ TTC/mètre linéaire quelle que soit la catégorie.

Tarifs Camping-Car

TARIF NUITEE (Taxe de séjour en sus)

CAMPING CAR	TARIFS en € TTC
Jusqu'à 8,00 m	19,28
Plus de 8.01 m	23,28

Un **abattement de 50%** sera appliqué sur le tarif nuitée sur les quatre emplacements d'attente situés devant l'entrée de l'aire de camping-car (taxe de séjour en sus).

TARIF HIVERNAGE

	TARIF MENSUEL en €, TTC
Hivernage et stockage d'un camping-car sur emplacements dédiés (dans la limite des places disponibles)	45,00

TARIF VIDANGE ET EAU

Le tarif comprend la vidange et le remplissage en eau. A destination des clients extérieurs venant sur site pour la prestation seule.

	TARIF UNITAIRE en €, TTC
Forfait vidange	5,00
Forfait eau	6,00

Tarifs Cale de mise à l'eau

RESERVÉE AUX NAVIRES, JET-SKIS INTERDITS

Tarifs saisonniers du 01/04 au 30/09

	TARIF en €, TTC
1 ^{er} contrat (comprend la fourniture du badge d'accès à la barrière)	76,00 €
Renouvellement de contrat (ré encodage du badge)	56,00 €

Tarifs divers

Glace paillette 30 kg pêcheurs	2,00 € (non soumis à la TVA)	
Glace paillette 30 kg professionnel alimentaire ou association Palavasienne	12,00 €	
Sachet de glaçons (1kg)	3,00 €	
Bloc de glace (2kg)	4,00 €	
Embout robinet	8,00 €	
Badge plaisancier (remplacement) ou Badge supplémentaire (accès ponton/parking/sanitaires)	56,00 €	
Badge plaisanciers (remplacement) ou Badge supplémentaire (accès ponton / sanitaires)	28,00 €	
Badge professionnels (remplacement) ou Badge supplémentaire.	40,00 €	
Clé (remplacement) ou deuxième sécurisée ponton N	53,00 €	
Macaron (deuxième de stationnement annuel) plaisancier	104,00 €	
Macaron (deuxième de stationnement annuel) plaisancier (acheté à compter du 1 ^{er} septembre)	31,00 €	
Macaron supplémentaire professionnels	30,00 €	
Frais de relance suite à rejet de paiement (quelques soit le moyen de paiement) ou retards de paiements	61,00 €	
Taxe de séjour Camping-Car (par personne de plus de 18 ans)	Tarifs communaux en vigueur (0.86€)	
Taxe de séjour Plaisanciers Ports (par personne de plus de 18 ans)	Tarifs communaux en vigueur (0.29€)	
Création de dossier pour les primo-contractants issus de la liste d'attente.	Catégorie 1 à 4 (0,00m à 9,50m)	101,00 €
	Catégorie 5 à 6 (9,51m à 13,00m)	202,00 €
	Catégorie 7 à 9 (13,01m à 24,00)	303,00 €
Location de container de stockage de 10 pieds à usage professionnel du nautisme de la réparation (limité à la capacité d'installation)	120€ TTC/mois	

NB 1 : En cas de changement de véhicule, le plaisancier doit fournir l'acte de vente de ce dernier afin qu'un nouveau macaron lui soit délivré gratuitement.

NB 2 : Le badge d'accès est une prestation de service d'accès aux sites des Ports de Palavas-les-Flots » et non un produit acquis dont l'utilisateur est propriétaire.

Pas de modification de tarif:

- Pour la location du Yacht Club
- Pour les pêcheurs
- Pour les contrats professionnels

Les gratuités accordées aux associations restent effectives

II. Travaux en cours

Requalification de la Base Paul Riquet et de la Halte Fluviale

- Montant total prévisionnel de l'opération :
3 719 583 € HT
- Montant total financé sur 2025 :
651 000€ HT
- Montant total restant à financer (emprunt, autofinancement) :
3 068 583 € HT

Fin des travaux prévus en 2027



Transition Numérique

- Montant prévisionnel de l'opération :
473 513 € HT
 - Montant total financé de 2024 à 2025 :
268 154 € HT
 - Montant de la subvention attribuée :
225 563€
- 
- la Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée
- Montant total restant à financer sur 2026 :
205 359 € HT



NGE



Ports Propres et Ports Actifs en Biodiversité

Point propre

- Montant total de l'opération :
260 858 € HT
- Montant total financé de 2024
à 2025 : **260 858 € HT**
- Montant total restant à financer
(emprunt-autofinancement) : 0€
- Montant de la subvention
attribuée : **156 514, 80€**



- Installations terminées



Biohuts: préservation de la biodiversité marine



Dragage annuel Passe du LEZ

- Montant total de l'opération 2025 :
213 152 € HT
- Opération terminée fin août 2025
- Volume de sable extrait : **7 484,21m³**



III. Points divers

Merci à tous